ABADDON INCARNATE [Irl] Nadir (Sentinel Recs - 2001)



Contrairement à un premier album plutôt connoté death / black (*The Last supper*, 1999),

Nadir ne s’est pas contenté de faire dans la redite, ni de tourner sa veste suite à un enregistrement à Gothenburg. Point d’« évolution » death mélodique à déplorer puisque les irlandais se sont dirigés vers un répertoire plutôt death / grind malgré une pochette fort classe qui ne le laissait point deviner, pas de gore en vue, ni même de revendications diverses et avariées, ça fera des vacances au fan de brutalité primaire. Et puis les textes n’étaient pas livrés avec

l’enveloppe promo… Dommage, hein ?!

Les morceaux dépassent rarement les deux minutes, *Come unto me* ferait presque progressif avec sa longueur exceptionnelle de…trois ! Et le moins que l’on puisse dire, c’est que les vingt-quatre titres (pour quarante-trois minutes de programme, emballé, c’est pesé) ne font pas dans le subtil, le groupe lâche les chiens de guerre via les enceintes et ravage tout sur son passage.

Peut-être manque-t-il parfois un peu de variété à l’ensemble (malgré des passages parfois très grind rock), en tout cas **ABADDON INCARNATE** maîtrise ses instruments et se retrouve nanti d’une production qui fait honneur à cette bastonnade qui aurait peut-être mérité un peu plus de promotion pour se faire connaître auprès des hordes chevelues de par le monde.

D'ailleurs, une interview est à lire ici : **ABADDON INCARNATE** [Irl].

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.